CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E87533** **VALABLE JUSQU'AU** **20/11/2027**

ÉDITÉ LE 09/11/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 27/04/2010

Forme juridique : SARL

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC R.C.S NICE 2010 B 01012

Siret : 522 078 401 00018

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 9171454-01

Assurance Responsabilité Travaux :
ALLIANZ IARD 64331170

Assurance Responsabilité Civile :
ALLIANZ IARD 64331170

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : STEPHANE STASI RENOVATION

39 AVENUE AIME MARTIN
LA FREGATE 2
06200 NICE

Téléphone : 04 92 10 88 88 **Fax :**

Portable : 06 46 65 40 12

Responsabilité légale :
STASI STEPHANE GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Site Internet :

E-mail : stasi.renovation@hotmail.fr

Effectif moyen : 11 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 600 000 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2121	Ravalement en maçonnerie	10	07/11/2023
6112	Peinture et ravalement (Technicité confirmée)	6	07/11/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

09/11/2026 14:40

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025